

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 21 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 21 décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie dans la salle du conseil municipal en session ordinaire sous la présidence de M. LEROMAIN Patrice.

La séance a été publique.

Présents : M. LEROMAIN Patrice, Maire, Mmes : DEGUETTE Viviane, MERSCH Murièle, RONDIN Sandrine, MM : BOUCHER Julien, BREANT Jean- Luc, DE SMET Samuel, GILANT Patrick, HERVE Pascal, RICHARD Hervé,

Absent(s) : Claire SIVault ayant donné procuration à S. De SMET
Patricia GOURIOU ayant donné procuration à P. GILANT
MONNIER Yvon ayant donné procuration à M. MERSCH
AUBE Jean - Luc

A été nommé(e) secrétaire : BOUCHER Julien

Le compte rendu du conseil municipal du 07/12/2023 a été approuvé.

1/ transfert de l'actif-transfert des résultats du budget-Ecritures comptables relatives au passif BUDGET ASSAINISSEMENT

A la demande de la Préfecture le 14/12/2023, il faut reprendre la délibération 2023-2809D01 afin de retirer les restes à recouvrir dans le transfert des résultats au SMICA ; il y a donc lieu de garder ses créances sur le budget de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la modification.

La séance est levée à 18h52